

## Dr NICOLE ASSELE FACE AUX RETRAITES

### L'exigence de vérité !

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), récemment échangé, dans le cadre de l'Immeuble dit « la Méridienne » au quartier Glass, avec les retraités dont les dossiers sont en souffrance dans les circuits de traitement de l'Institution depuis plusieurs années.



Le DG CNSS ...



... face aux retraités



Cette rencontre fait suite aux plaintes récurrentes consécutives au non aboutissement de plusieurs dossiers de demandes de pensions retraites.

Dans un langage franc, le Dr Nicole ASSELE a expliqué que le non reversement des cotisations sociales par plusieurs entreprises, la fraude interne et externe qui gangrène l'Institution et l'informatisation inachevée des fichiers et archives sont autant de raisons à l'origine de cette situation qui perdure.

Pour y remédier, le Directeur Général a instruit ses collaborateurs à mettre tout en œuvre pour un traitement diligent de tous les dossiers non aboutis dans le cadre d'un Guichet unique. Aussi, toutes les équipes sont-elles mobilisées aussi bien à la Direction des Prestations Techniques (DPT), qu'à la Direction de l'Immatriculation et du Recouvrement (DIR) pour examiner méticuleusement les dossiers en cours de traitement.

Cette opération s'est poursuivie dans le reste des agences CNSS au sein des Directions Régionales, notamment à Port-Gentil où le Directeur Général a également sacrifié à cette exigence de vérité au cours d'un face à face avec les retraités de Port-Gentil et de l'Ogooué-Maritime.

Ce sont environ quatre mille (4.000) retraités en attente de leur première pension, dont les dossiers sont en souffrance, certains depuis 2015, dans les circuits de traitement de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

Ceux qui étaient en service dans les entreprises à jour de leurs cotisations sociales passeront à la caisse dès la prochaine échéance de paiement des pensions, en août 2019, selon les instructions strictes données aux responsables des services techniques compétents par le Directeur Général de la CNSS, Dr Nicole ASSELE.



Le Guichet des plaintes et recours



## Juin 2009 - Juin 2019 : LE GABON S'EST SOUVENU DE FEU PRESIDENT OMAR BONGO ONDIMBA

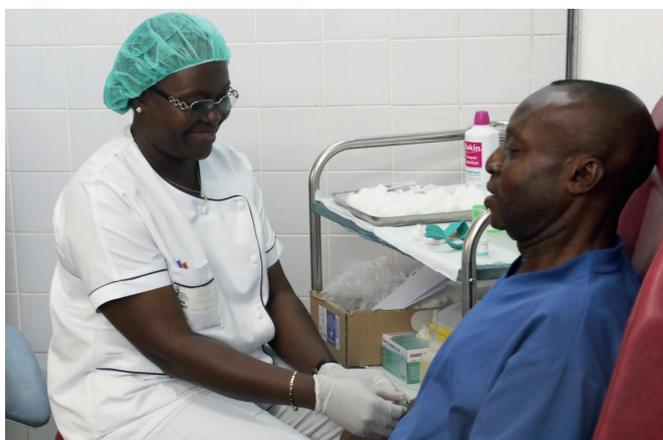
### La CNSS a souscrit à la caravane médicale nationale !

**A**vant que les CASS d'Oyem et de Franceville ; ainsi que les Centres Médico-Sociaux de Tchibanga, Mouila, Koula-Moutou et Lastoursville ne prennent le relais, c'est dans le cadre du Centre d'Action Sanitaire et Sociale-Gisèle AYOUNE (CASS-GA) de Libreville et celui du Centre de Dispensation du Médicament (CDM) de Ndjolé que la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, via le Fonds d'Action Sanitaire et Sociale (FASS), avait décidé de jouer d'entrée, sa partition dans la caravane médicale d'envergure nationale, organisée un mois durant par la Fondation Omar BONGO ONDIMBA à l'occasion du 10ème anniversaire du décès de l'ancien Président de la République.

Une caravane médicale qui s'articulait autour de journées portes ouvertes, faites de consultations et de soins gratuits aux populations dans différentes spécialités qui partaient de la médecine générale, à la petite chirurgie, en passant par la cardiologie, la gynécologie, la pédiatrie, l'infectiologie la radiologie et l'urologie.

Ce sont des milliers de personnes qui ont bénéficié de cette assistance médicale et de l'expertise des personnels d'astreinte de la CNSS sur l'ensemble des sites.

Un engagement qui réaffirme l'attachement du Directeur Général de la CNSS, Dr Nicole ASSELE, à œuvrer pour le bien-être des gabonais et l'accès aux soins de santé par le plus grand nombre, notamment les populations à faible revenu.



Séquences ...



... des consultations



### ACTIVITES DES DIRECTIONS REGIONALES / DROLHA

#### Optimiser le suivi et le traitement des dossiers de pensions et autres allocations des agents de l'Hôtel de ville de Franceville !



Responsables CNSS DROLHA et autorités municipales locales

Telle est la substance de la séance de travail qui a regroupé autour de leurs collaborateurs respectifs, le Directeur Régional de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) du Haut-Ogooué, Edgar Prosper MALIBALA, le Directeur Régional CNSS de l'Ogooué-Lolo et du Haut-Ogooué (DROLHA), Romaric NGOMO MENIE, ainsi que le 3ème Adjoint au Maire de la commune de Franceville, Jean Claude SENDZE.

Au cours de cette rencontre, les responsables des deux administrations locales ont fait le tour d'horizon de la situation admi-

nistrative des agents dudit hôtel de ville ; notamment examiner minutieusement tous les facteurs liés à la suspension et à la non perception des prestations sociales fournies par la CNAMGS et la CNSS (pensions de vieillesse, allocations familiales, indemnités journalières de maternité).

Le Directeur régional local de la CNSS en a également profité pour rappeler à ses interlocuteurs les missions régaliennes de l'Institution à savoir : immatriculer les employeurs et les travailleurs, recouvrer les cotisations et payer les prestations sociales, etc.

## REGIME DES TRAVAILLEURS MOBILES INDEPENDANTS

### Peut-être sur le modèle ivoirien !

**Une délégation des membres de l'équipe-projet du futur Régime des Travailleurs Mobiles Indépendants (RTMI), conduite par le Directeur Général Adjoint de la CNSS, Dr Christiane Yvonne ELLA ASSA, a récemment séjourné à Abidjan.**

Au menu de son agenda de travail, s'instruire de l'expérience du projet du Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI), en instance de lancement à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de Côte d'Ivoire, afin d'optimiser le modèle gabonais en gestation. Le modèle ivoirien, a renseigné le Directeur Général Adjoint de la CNPS, Denis Charles KOUASSI, dès l'entame de ce séjour d'imprégnation, est assis sur trois bases préalables à l'extension de la couverture sociale aux populations non encore couvertes.

Ces préalables portent sur la réalisation d'une enquête de terrain consacrée par un dialogue social inclusif, permettant de soutenir le modèle du projet auprès des autorités politico-administratives. Il faudra dans le même temps, assainir les régimes de couverture existants afin de susciter l'adhésion de nouvelles cibles aux produits proposés. Figurent enfin au nombre des conditions à remplir, la refonte du système d'information et le développement des applications innovantes facilitant l'accès aux informations et services des populations cibles.

Le Régime Social des Travailleurs Indépendants de la CNPS de Côte-d'Ivoire cible 8 à 10 millions de potentiels souscripteurs. Les principaux obstacles à son lancement relèvent du retard dans la promulgation des textes d'application par le Gouvernement Ivoirien et l'absence de réglementation CIPRES en matière de gestion des régimes par capitalisation.

En somme, de bons enseignements à retenir dans l'optique du lancement du modèle gabonais qui aura également grand besoin d'un rafraîchissement des données actuarielles.

En marge de cette mission sur le RTMI, la délégation gabonaise a mis à profit ce séjour ivoirien pour s'imprégner du modèle achevé et réussi de la déconcentration effective des activités métiers de la CNPS (prestations techniques, recouvrement



Délégation CNSS et Responsables CNPSS

et prévention des risques professionnels) au sein de l'Agence de Prestations Sociales (APS) de Cocody, qui couvre environ 10.000 employeurs et 124.000 salariés.

Visitant enfin l'Institut des Métiers de la Sécurité Sociale (IM2S), la délégation gabonaise s'est réjouie de la discipline et de l'exemplarité dont font montre les 30 étudiants gabonais en formation depuis janvier 2019, dans les cycles contrôleurs d'exploitation et contrôleurs en prévention des risques professionnels.

Le personnel d'encadrement de l'IM2S et le Directeur de cette école n'ont pas tarit d'éloges à l'endroit des étudiants gabonais dont les moyennes oscillent entre 13.87 et 17.20. La moyenne requise pour l'obtention du diplôme à l'IM2S est fixée à 12 sur 20.

## ACTIVITES DES DIRECTIONS REGIONALES / DRALO

### Le Chef d'Agence locale fait ses civilités aux nouvelles autorités municipales !

**Pour cette première, qui avait valeur de rencontre de prise de contact, Eliane Félicité MINTSA, et ses principaux collaborateurs de l'agence CNSS d'Akanda, ont été chaleureusement reçus par le 1er Maire Adjoint, Christian AUGÉ.**



Echange entre le Chef d'Agence d'Akanda et Autorités municipales locales

Au-delà des civilités d'usage au nouveau bureau du Conseil municipal d'Akanda, présidé par le Maire central Grégory LACCRUCHE ALIHANGA, le Chef de l'Agence d'Akanda a rappelé à ses hôtes que la CNSS a sous sa gestion une bonne partie des agents municipaux de la Mairie dont il faudra régulariser les comptes cotisants et éventuellement affilier le nouveau personnel en poste.

Par ailleurs, dans le cadre de la prochaine campagne d'immatriculation forcée à venir, Eliane Félicité MINTSA s'est dite intéressée de croiser le fichier des employeurs enregistrés auprès de la Mairie pour avoir une bien meilleure visibilité sur la cartographie des entreprises ayant pignon sur rue dans la banlieue nord de Libreville.

L'autorité municipale s'est dite ravie des échanges et des préconisations énoncées par les responsables de l'Agence CNSS d'Akanda. Les deux parties ont convenu d'une prochaine séance de travail, pratique cette fois-ci, pour examiner de fond en comble l'ensemble des questions abordées au cours de cette rencontre préliminaire.

## 1<sup>ère</sup> JOURNÉE NATIONALE SCIENTIFIQUE DE LA SOCIÉTÉ GABONAISE DE SANTÉ AU TRAVAIL (SGST) CNSS, partenaire de l'évènement !

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale, à travers la Direction de la Prévention des Risques Professionnels et le Département Médecin Conseil, a pris une part active à la Première Journée Nationale Scientifique de la Société Gabonaise de Santé au Travail, célébrée sous le thème «Maladie chronique non transmissible et aptitude au travail». Un thème qui fait du Médecin du travail l'élément essentiel de la prévention des risques professionnels, étant entendu que selon l'Organisation Mondiale du Travail, les maladies professionnelles deviennent progressivement l'une des principales causes de mortalité.



Le comité scientifique des travaux

Le rôle du Médecin du travail, en tant que premier intervenant, éducateur et conseil privilégié de l'employeur et de l'employé en milieu professionnel a été mis en exergue afin de réduire l'impact des maladies chroniques dans la productivité et la performance des entreprises.

Les travaux de cette 1<sup>ère</sup> Journée nationale de santé et sécurité au travail ont porté sur trois (3) principaux axes que sont : les maladies chroniques, l'aptitude au travail et les communications libres. Avec un total de trois (3) conférences, neuf (9) communications restituant les travaux d'études et de recherches, trois (3) communications libres, notamment sur le monitoring du bruit, l'évaluation de la santé des

orpailleurs au Gabon, la prévalence des cervicalgies et douleurs en milieu professionnels. Il ressort des différents échanges que la Sécurité et la Santé au Travail est une démarche pluridisciplinaire et multi compétente.

Cette journée a notamment été marquée par l'intervention du Pr MOR NDIAYE, Président de la Société Sénégalaise de Santé au Travail, Responsable du Département de Santé au Travail au niveau de la Faculté de Médecine de l'Université Cheik Anta Diop de Dakar au Sénégal.

Selon la présidente en exercice de la SGST, Dr Gladys OLENDU, la Société Gabonaise de Santé au Travail est une association regroupant les médecins spécialisés dans le domaine de la santé au travail ou en cours de formation. Elle a pour buts de promouvoir la santé au travail, de favoriser la formation et la recherche en matière de sécurité et santé au Travail et de participer aux projets en rapport avec le renforcement du cadre légal et réglementaire en matière de santé au travail au Gabon.

### ACTIVITES DES DIRECTIONS REGIONALES / DROWE Prévenir et gérer les Risques Professionnels !

C'est autour de cette thématique que le Directeur Régional Nord et Nord-Est de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Hans Olivier NYOUNDOU, épaulé notamment par les experts du Service local en charge de la Prévention des Risques Professionnels, a entretenu les employeurs exerçant dans la ville d'Oyem.

Objectif de cette communication qui avait pour cadre la salle de réunions du Centre d'Action Sanitaire et Sociale d'Oyem (CASSO), sensibiliser aussi largement que possible les Chefs d'entreprises locales sur les procédures de déclaration des accidents de travail et maladies professionnelles, la chaîne d'intervenants, les circuits administratifs et les différentes étapes nécessaires à leur prise en charge diligente.

Un accent particulier a plutôt été mis sur la prévention de ces risques professionnels qui ont un impact considérable sur la productivité et la performance des entreprises.

Les orateurs ont donc insisté sur les devoirs et obligations qui

présentent aussi bien sur les employeurs que les travailleurs pour prévenir au mieux ces risques professionnels, afin de préserver l'intégrité physique des travailleurs et contribuer à minimiser les coûts liés aux réparations dues aux accidents de travail et aux maladies professionnelles.



Le SDR DROWE face ...

Ils se sont à cet effet, appuyés sur les dispositions pertinentes du Code du travail en la matière.



... à ses collaborateurs

#### SécuSPEED Info

Bulletin d'informations mensuel de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Directeur de la Publication :  
Dr Nicole ASSELE

Co-Directeur de la Publication :  
Dr Yvonne Christiane ELLA ASSA

Coordination éditoriale :  
Gervais BOUANGA-NGOMA  
Romina KAMBANGOYE NGOULAKIA

Rédaction et Post-production :  
Cellule communication et RP de la CNSS

Impression : Multipress  
Tirage : 2000 exemplaires  
Période : Juin 2019

Boulevard de l'Indépendance . BP : 134 Libreville - Gabon .  
Tél : (+241) 01 79 12 00 . Fax : (+241) 01 74 64 25 . Centre d'appels : 1432  
www.cnss.ga facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel